

MISSION ORDONNANCEMENT PILOTAGE DE CHANTIER COORDINATION (OPC)

Cette formation traite de l'ordonnancement et du pilotage de la préparation, de la planification et de l'exécution des travaux ainsi que de la coordination et de l'organisation des opérations de réception.

■ Objectifs opérationnels

- Conduire le déroulement de la période de préparation de chantier
- Piloter et coordonner l'exécution des travaux
- Ordonner les opérations préalables à la réception des travaux

■ Public Concerné

- Responsables de la coordination travaux de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage des entreprises

🕒 Durée

21.00 Heures

3 Jours

■ Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

■ Parcours pédagogique

Période de préparation

- Organisation générale du chantier
- Rôles et prérogatives des intervenants, de l'OPC
- Documents constituant le dossier de chantier (dossiers marchés)
- Plan d'organisation de chantier établi par les entreprises
- Planification et coordination temporellement des études d'exécution
- Suivi du calendrier détaillé des études d'exécution
- Rapports périodiques d'avancement
- Comptes rendus des réunions de coordination

Planification des travaux

- Recueil des informations préalables
- Opérations commandant le démarrage des travaux et leur déroulement
- Méthodes et moyens proposés par les entreprises
- Tâches élémentaires et les contraintes
- Délais relatifs aux différentes tâches
- Calendrier général de l'ensemble des interventions
- Calendriers détaillés (délais)

Exécution des travaux

- Réunions de coordination
- Comptes rendus
- Pointages et dérives potentielles
- Mesures correctives pour rattraper les retards
- Recalage des calendriers en fonction des besoins
- Participation au Collèges Interentreprises de Sécurité, de Santé et des Conditions de Travail (CISSCT) (voix consultative)
- Responsabilités concernant les retards constatés : pénalités éventuelles

Organiser les opérations de réception

Planifier les opérations de réception en établissant le calendrier détaillé

- Opérations préalables à la réception
- Essais de mise en service, vérifications techniques
- Opérations de réception et levées de réserves

- Visites des commissions de sécurité
- Repliement des installations de chantier

Piloter et coordonner les opérations de réception

- Visites de pré-réception
- Avancement des levées de réserve et proposition de mesures correctives en cas de retard
- Obtention des dossiers d'ouvrages exécutés
- Rapport de fin de chantier précisant les responsabilités dans les retards et proposant l'application éventuelle

■ Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'apports théoriques et de méthodologies sur la mission réglementée d'ordonnancement, pilotage de chantier, coordination (OPC) et de travaux à partir de check-lists et de tableaux de bord ainsi que des études de cas et de simulations sur logiciels de planification et tableurs.

Les participants sont invités à se munir d'un ordinateur portable pour les exercices pratiques.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation par un lien de téléchargement reçu par mail.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur BTP ou responsable OPC.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Cheffe projets formation

Tél. : 0130852409
Mail : formation@groupeginger.com